

# Adapei Loire

## Commission Habitat Vie Sociale Vieillesse

RÉFÉRENCES ET PRATIQUES  
D'ACCOMPAGNEMENT DES  
PERSONNES HANDICAPÉES  
VIEILLISSANTES



Association de parents et d'amis  
de personnes en situation de handicap,  
reconnue d'utilité publique depuis 1964

ada  
Bien dans  
ma vie  
pei LOIRE

Extraits du Projet associatif 2015-2020 Adapei Loire

## 02. Population accueillie

*«L'Adapei de la Loire développe (...) des réponses spécifiques en direction des personnes handicapées vieillissantes, s'engageant ainsi dans une continuité de parcours de la personne, en interne ou en externe à l'association, jusqu'au bout de la vie et dans la dignité»*

## 05. Le projet d'accompagnement

*«Les personnes handicapées vieillissantes, dans la même logique de choix de vie, sont actrices de leur projet et de leur parcours personnalisé»*

### Adapei Loire

#### Commission Habitat Vie Sociale Vieillessement

RÉFÉRENCES ET PRATIQUES  
D'ACCOMPAGNEMENT DES  
PERSONNES HANDICAPÉES  
VIEILLISSANTES

# Sommaire

ADAPEI LOIRE RÉFÉRENCES ET PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT  
DES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES.

<b>1</b>	<b>DÉFINITION DE LA POPULATION DES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES ET DE LEURS BESOINS</b>	<b>104</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Caractéristiques du vieillissement des personnes handicapées</li><li>• Besoins et attentes spécifiques du fait du vieillissement</li><li>• La place du projet de soins dans le projet de vie</li><li>• L'évaluation des besoins pour les personnes vieillissantes en situation de handicap</li></ul>	
<b>2</b>	<b>LES PRINCIPES ET LES BONNES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VIEILLISSANTES À ADAPEI LOIRE</b>	<b>110</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le repérage des signes du vieillissement, l'anticipation, l'évaluation continue</li><li>• Le vieillissement précoce des personnes avec Trisomie 21</li><li>• Les particularités de l'avancée en âge des travailleurs</li><li>• La prévention en matière de santé, le dépistage</li><li>• Le partenariat avec les familles, les fratries : piliers de l'environnement des P.H.V</li></ul>	
<b>3</b>	<b>LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VIEILLISSANTES ET LES MODES D'ORGANISATION À ADAPEI LOIRE</b>	<b>118</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Structures existantes de jour/habitat</li><li>• Structures médicalisées</li><li>• Articulation domicile/établissement</li><li>• Diversification des modes et structures d'accompagnement, graduation des prestations, parcours des personnes</li><li>• Dispositifs d'urgence/de répit</li><li>• Partenariats, réseaux, coopérations secteur sanitaire / médico-social / ordinaire-domicile et établissement</li><li>• Formation des professionnels/accompagnement à l'évolution des pratiques</li></ul>	
<b>4</b>	<b>RECOMMANDATIONS DES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES</b>	<b>126</b>
	<b>GLOSSAIRE</b>	<b>128</b>



1

## Définition

# Définition de la population des personnes handicapées vieillissantes et de leurs besoins

## Caractéristiques du vieillissement des personnes handicapées

- **Définition retenue par Adapei Loire** : «l'avancée en âge des personnes handicapées mentales se traduit le plus souvent par les deux caractéristiques suivantes : la survenue de nouvelles déficiences liées à l'âge proprement dit et provoquant de nouveaux handicaps comme la surdit , la c civit , la r duction de la mobilit , la d pression, ainsi qu'un possible accroissement des d ficiences ant rieures. Souvent il survient plus pr cocement que le reste de la population». CNSA 2010, rapport P. GOHET
- **Chez les personnes handicap es vieillissantes**, est not e une certaine «perte d'envie». Ceci peut prendre diff rentes formes telles qu'une fragilit , un rythme plus lent, une perte d'autonomie, une avanc e dans la d pendance dans les actes ordinaires de la vie, la confusion ou les pertes de rep res, l'incapacit    travailler, le repli sur soi...
- **La survenue des signes du vieillissement** rel ve plus de facteurs propres   chaque individu qu'  certaines cat gories de d ficiences. (Observation m dico-sociale r gionale, focus PHV – ARS / Creai Rh ne Alpes Janvier 2015)

**Adapei Loire**

**Commission Habitat Vie Sociale  
Vieillessement**

R F RENCES ET PRATIQUES  
D'ACCOMPAGNEMENT DES  
PERSONNES HANDICAP ES  
VIEILLISSANTES

# DÉFINITION DE LA POPULATION ET DES BESOINS

## Besoins et attentes spécifiques du fait du vieillissement

- ▶ **L'apparition des signes du vieillissement n'exclut pas la continuité des réponses aux besoins d'accompagnement des personnes handicapées :** un soutien pour les actes essentiels de la vie quotidienne, une aide à la communication, une aide pour la réalisation de démarches administratives (préparation à la retraite par exemple), une coordination des interventions des personnels médicaux et paramédicaux, une organisation d'activités socio-culturelles, un maintien des liens familiaux et sociaux...
- ▶ **L'importance du «prendre soin» :** une attention bienveillante est portée au bien-être, au confort et au rythme de vie (fatigabilité) de la personne handicapée en situation de vieillissement. Il est essentiel de rechercher dans le projet de la personne un compromis entre «sécurité» et «autonomie».
- ▶ **La prévention, l'anticipation et la préparation aux conséquences du vieillissement** permettent de répondre de manière fluide, non brutale et en limitant les risques de rupture d'accompagnement dans le parcours des personnes.



## Besoins et attentes

- ▶ La personne doit être accompagnée dans l'évolution de ses capacités et de ses représentations du vieillissement. Une attention particulière doit être portée par les professionnels pour y associer l'entourage de la personne. Les parents et les personnes s'inquiètent souvent de leur devenir : « *après mes parents, qui s'occupera de moi et qui prendra soin de moi ?* ». L'entretien et le maintien des acquis sont des dimensions essentielles du quotidien.
- ▶ **3 axes sont repérés :**

  - santé :** accès aux bilans de droit commun en matière de prévention, de soins, accompagnement dans la vie intime, affective et sexuelle...
  - autonomie :** adaptation du logement, des transports et déplacements...
  - participation sociale :** les personnes vieillissantes restent citoyennes à part entière, inscrites dans la participation à la vie de la cité, aux activités socio-éducatives...



# DÉFINITION DE LA POPULATION ET DES BESOINS

## L'évaluation des besoins pour les personnes vieillissantes en situation de handicap

- ▶ L'accompagnement des personnes vieillissantes requiert une évaluation fine et continue des besoins, notamment en termes de capacités, d'autonomie, de compensation...

Ces évaluations peuvent être réalisées grâce à plusieurs outils qui, combinés, permettent d'élaborer et d'actualiser le projet personnalisé.

La personnalisation et l'actualisation de l'accompagnement ne sont possibles que par l'observation continue, la réalisation régulière d'évaluations, et notamment lors des changements de situation dans la vie.

## La place du projet de soins dans le projet de vie

### Un vieillissement réussi passe notamment par une éducation à la santé qui se décline en :

- ▶ Un suivi médical adapté,
- ▶ Une hygiène de vie quotidienne (alimentation, prise en compte de la sédentarité),
- ▶ La prise en compte de la douleur, des plaintes,
- ▶ L'évaluation continue des besoins.

### Entre autre

- ▶ Il est impératif que chaque personne handicapée ait une information claire et accessible concernant sa santé afin d'être acteur et non objet de soins.
- ▶ Pour certaines pathologies, le refus de soin n'est pas à exclure, mais l'accompagnement global de la personne demeure en prenant en compte ce choix.
- ▶ Toutefois il est important de pouvoir lui apporter un accompagnement et une aide spécifique par rapport à cette prise de décision (refus de soin).
- ▶ Pour assurer le confort de la personne il est possible de mettre en place, avec son accord lorsque cela est possible, et avec sa famille, une H.A.D et/ou l'intervention d'une équipe mobile de soins palliatifs.
- ▶ La fin de vie s'inscrit dans un accompagnement spécifique des personnes, de leur famille et leurs proches.





2

## Principes et bonnes pratiques d'accompagnement

---

**Adapei Loire**

**Commission Habitat Vie Sociale  
Vieillessement**

RÉFÉRENCES ET PRATIQUES  
D'ACCOMPAGNEMENT DES  
PERSONNES HANDICAPÉES  
VIEILLISSANTES

## LES PRINCIPES ET LES BONNES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

### Le repérage des signes du vieillissement, l'anticipation, l'évaluation continue

- ▶ Le vieillissement se surajoute au handicap et peut entraîner de nouvelles incapacités.
- ▶ « *Vieillir est normal, mais vieillir quand on est handicapé n'est pas banal* »  
cf. collectif du CREAI Rhône Alpes
- ▶  *Les études sur la population handicapée vieillissante montrent qu'à tout âge, elle souffre d'un nombre d'incapacités supérieur à la population du même âge. Le problème majeur auquel sont confrontées les personnes handicapées vieillissantes est le cumul des conséquences du vieillissement aux pathologies déjà existantes.*   
Cf. Rapport de M. Paul Blanc, sénateur des Pyrénées-Orientales intitulé « *Une longévité accrue pour les Personnes Handicapées Vieillissantes : un nouveau défi pour leur prise en charge* » de juillet 2006

#### **Le vieillissement des personnes en situation de handicap est observé à travers différentes manifestations que sont notamment :**

- L'âge,
- La fatigabilité,
- Les troubles moteurs,
- Les troubles cognitifs,
- La diminution ou perte sensorielle,
- Le repli et l'isolement,
- Les pathologies,
- Les problèmes alimentaires,
- La réduction et/ou l'arrêt du travail,
- (...)



**L'anticipation du vieillissement** de la personne handicapée ne dépend pas uniquement du critère d'âge, mais est à adapter en fonction du handicap présenté et du projet de vie de celle-ci.

Cette problématique est traitée par l'A.N.E.S.M dans « *L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes* » : Bien que le vieillissement soit un processus inéluctable, son anticipation par les professionnels de l'accompagnement social et médico-social reste primordiale pour :

- permettre à la personne handicapée de se représenter et de préparer son avancée en âge,
- retarder, voire empêcher, autant que faire se peut, la survenance des risques liés au vieillissement,
- limiter l'impact de ces risques, lorsqu'ils surviennent,
- maintenir la meilleure qualité de vie possible.

**L'évaluation du vieillissement** des personnes handicapées doit être continue. Afin de permettre des parcours cohérents et coordonnés, un outil commun devra être déterminé pour l'ensemble des établissements et services de l'association.

La référence à un outil commun favoriserait aussi la continuité des parcours.

**Le suivi médical** continu et sa traçabilité sont des éléments déterminants dans l'accompagnement du processus de vieillissement. En ce sens, l'accessibilité aux dispositifs de soins de toutes les personnes est un point fondamental du parcours de chacun.

## LES PRINCIPES ET LES BONNES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

### FOCUS : Le vieillissement précoce des personnes avec Trisomie 21



Il est aujourd'hui reconnu que les personnes porteuses de trisomie 21 présentent un vieillissement précoce.

*Nous faisons référence ici aux travaux des Dr B. DE FREMINVILLE, G. BUSSY, R. TOURAINE et A. NIVELON (médecins au C.H.U. de Saint-Étienne).*

La Trisomie 21 entraîne un déséquilibre de l'organisme qui va le rendre plus sensible à certaines affections et inversement moins sensible à d'autres.

Les maladies et complications que peuvent développer les personnes porteuses de trisomie 21 ne sont pas spécifiques à la Trisomie 21, mais comme pour chacun, le diagnostic précoce en favorisera le traitement. Le vieillissement des personnes porteuses de Trisomie 21 répond « aux mêmes critères que dans la population générale : il est multifactoriel, par paliers, différent suivant les aptitudes (dans un domaine donné, certaines capacités

s'altèrent en premier, d'autres sont conservées, voire améliorées), variable suivant les individus (modulé par l'inné, l'état de santé et l'environnement) ».

Les personnes font état notamment d'apparitions plus précoces de pathologies liées à l'âge chez les personnes souffrant de Trisomie 21 : cataracte, hypothyroïdie, arthrose et pathologies articulaires, ostéoporose, sensibilité aux infections, démence... mais également d'une évolution ou aggravation plus précoce des pathologies existantes, problèmes infectieux, notamment de la sphère respiratoire (pneumonies, fausses routes), malformations cardiaques congénitales, problèmes épileptiques,

endocriniens (hypothyroïdies).

Cela doit conduire les professionnels à s'interroger sur les causes possibles de la précocité parfois constatée du vieillissement :

- facteurs héréditaires ou environnementaux,
  - manque de stimulation, sédentarité,
  - fatigue au travail (...),
- ou encore leur peu de pouvoir de décision relatif aux choix qui les concernent.

Par extension, cette démarche peut s'appliquer à toutes les personnes en situation de handicap : personnes avec autisme, personnes polyhandicapées, personnes avec handicap psychique, infirmes moteurs cérébraux.



### FOCUS : Les particularités de l'avancée en âge des travailleurs

- L'accompagnement des travailleurs vieillissants appelle à certains points de vigilance et à la mise en œuvre de bonnes pratiques :
- Compte-tenu des effets du vieillissement, le rythme de chaque travailleur doit être respecté et adapté :
  - Aménagement des horaires de travail,
  - Réduction du temps de travail à temps partiel,
  - Activités sociales complémentaires,
  - Suivi en lien avec les services de médecine du travail (...).

- Les établissements veillent à aménager l'ergonomie des postes de travail.
- La cessation d'activité doit être anticipée le plus en amont possible, par tous les acteurs, pour en appréhender tous les aspects : santé, habitat, ressources, relations sociales...
- Cela doit conduire les professionnels à prendre en compte les attentes et désirs de la personne et à l'accompagner dans les changements de son parcours de vie.

La participation et l'accompagnement de la personne dans ses choix l'inscrivent pleinement dans une démarche d'accès à la citoyenneté





## LES PRINCIPES ET LES BONNES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

### La prévention en matière de santé, le dépistage

En matière de prévention, le rôle du médecin traitant reste prépondérant. Toutefois, selon les besoins, son action pourra être complétée par d'autres interventions spécifiques :

- ▀ Évaluation par un médecin gériatre,
- ▀ Recours à l'avis de médecins spécialistes en médecine de ville ou en établissement de santé ou par l'intervention d'équipes mobiles,
- ▀ Bilans nutritionnels en vue de personnaliser les apports en fonction des besoins,
- ▀ Bilan de déglutition et adaptation des outils pour les prises de repas,
- ▀ Consultations spécifiques psychothérapeutiques,
- ▀ Dépistages : cancers, pathologies neurologiques, bilans cognitifs (...),
- ▀ Inscription dans un réseau de santé de proximité (HSBD, Dedicas...),
- ▀ Bilan de santé CPAM.



### Le partenariat avec les familles, les fratries : piliers de l'environnement des P.H.V

La place de la famille, des fratries et des proches aidants prend une dimension particulière sous l'angle du vieillissement.

L'accompagnement de ce processus doit se faire de manière anticipée, globale et élargie autour de la personne, où professionnels et proches s'inscrivent dans une démarche de valorisation des potentialités de la personne.

#### Les professionnels veilleront, dans la relation avec les familles et les proches à :



- ▀ Sensibiliser à la notion de vieillissement,
- ▀ Optimiser la communication,
- ▀ Favoriser la collaboration en partageant le repérage des signes et des conséquences du vieillissement,
- ▀ Associer les familles par une implication active auprès de la personne afin de renforcer les liens et la confiance réciproque.





3

## Les dispositifs d'accompagnement

---

**Adapei Loire**

**Commission Habitat Vie Sociale  
Vieillessement**

RÉFÉRENCES ET PRATIQUES  
D'ACCOMPAGNEMENT DES  
PERSONNES HANDICAPÉES  
VIEILLISSANTES

## LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

### Structures Adapei Loire existantes de jour et d'habitat pour adultes

#### Services d'accueil en journée :

- SAJ
- Section spécialisée d'Esat
- Esat
- MAS de jour

#### Habitat et vie sociale :

- FH de travailleurs
- Foyers de vie
- SAVS

#### Habitat médicalisé :

- MAPHA
- FAM MAS

L'association accueille au sein de ces structures tous types de population adulte en situation de handicap. Actuellement seules certaines ont développé un projet spécifique en lien avec l'accueil des personnes vieillissantes :

- MAPHA
- FAM MAS
- Dispositif Passerelle Foyers l'Horme – L'Orpaille
- SA Esat / préparation retraite, adaptation aux rythmes et capacités.



À souligner que la spécificité des besoins d'accompagnement au vieillissement des personnes handicapées est considérée de manière tout à fait indépendante au regard des critères d'âge administratifs et réglementaires actuellement fixés à 60 ans.



### L'articulation domicile établissement

#### Partenaires

L'association cherche à promouvoir et encourager les modes d'organisation et les dispositifs permettant une continuité et/ou une complémentarité entre l'accueil et l'accompagnement entre le domicile (famille, proches) et les établissements ou services



## LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Diversification des modes et structures d'accompagnement, graduation des prestations, parcours des personnes

**L'objectif premier** est de maintenir le plus longtemps possible dans son milieu de vie habituel la personne : dans son bassin de vie géographique, dans son environnement proche familial et relationnel.

**Les enjeux** : promouvoir des dispositifs d'accueil et d'accompagnement territoriaux par bassin de vie permettant aux personnes d'avoir un parcours gradué selon leurs besoins, du plus léger au plus renforcé, voire médicalisé, alternatif entre le tout domicile et le tout établissement.

L'accompagnement du vieillissement se conçoit tant à partir du domicile ordinaire des personnes que dans des formes d'habitat collectif.

L'enjeu à venir est de pouvoir proposer des formules souples, graduées et complémentaires de nouvelles formes d'habitat partagé, habitat protégé et habitat regroupé.

Ces formes d'habitat en milieu ordinaire, souples, peuvent faire appel à des accompagnements externes spécifiques ponctuels ou permanents : SAAD, SSIAD, SAVS renforcé (en journée) voire SAMSAH.

En termes d'habitat en établissement, le but sera de développer par pôle, des réponses de proximité décloisonnées avec des possibilités d'accueil spécifiques liées au vieillissement : habitat travailleurs, accueil en journée, médicalisation, accueil temporaire ou d'urgence

Ces formes d'habitat peuvent être complétées par des interventions spécifiques liées au vieillissement : intervention praticiens paramédicaux, coordination de soins, réseaux de santé...

Adapei Loire se positionne favorablement pour une évolution :

- des agréments et autorisations de ses services, y compris à titre expérimental,
- des orientations MDPH des personnes, pour faciliter les parcours de manière souple et fluide.

## Dispositifs d'urgence/de répit

- ▶ **L'accompagnement des adultes vieillissants** ne peut se faire sans prendre en compte, tant à domicile qu'en habitat collectif, les aidants familiaux et proches (parfois eux-mêmes vieillissants). Ainsi, en prolongement de l'offre en habitat collectif, des places d'accueil temporaire ou d'urgence, de jour ou avec hébergement, doivent être identifiées pour permettre des solutions de répit.
- ▶ **Ces possibilités d'accueil temporaire**, outre les leviers possibles en termes de répit des aidants, peuvent permettre de faciliter les périodes de transition, d'observation, entre le domicile ordinaire et l'habitat en établissement.
- ▶ **Aide aux aidants et aidés, exemples :**
  - ▶ accueil en appartement associatif relais, villa d'établissement,
  - ▶ l'organisation de visites et de temps d'accueil pour les personnes et leurs familles sur les établissements proposant ces dispositifs,
  - ▶ l'information aux familles d'un répit possible les week-ends ou vacances, alors que la personne pouvait avoir l'habitude de rentrer tous les week-ends en famille,
  - ▶ l'accueil temporaire, continu ou séquentiel,
  - ▶ les disponibilités d'accueil d'urgence.



## LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Partenariats, réseaux,  
coopérations secteur sanitaire /  
médico-social /ordinaire-domicile  
et établissement

- ▀ La construction et la consolidation des partenariats ainsi que l'implication dans les réseaux professionnels est un enjeu majeur dans la réussite des parcours d'accueil et d'accompagnement des personnes vieillissantes.
- ▀ Avec le secteur sanitaire : pour les établissements médicalisés notamment HAD, soins palliatifs, CHU (consultations T21).
- ▀ Avec les autres partenaires médico-sociaux : EHPAD PHV, services dédiés SAAD, accueil familial personnes âgées handicapées...

Formation des professionnels /  
accompagnement à l'évolution  
des pratiques

- ▀ Les professionnels de l'accompagnement sont formés aux besoins spécifiques du vieillissement : repérage, accompagnement, fin de vie.
- ▀ Les établissements et services mettent en œuvre des coopérations avec les organismes de formation et les partenaires du champ « du vieillissement » : SAD, EHPAD pour des lieux de stage (actions croisées, formations, stages).
- ▀ Formations croisées des professionnels et familles...





4

## Recommandations des bonnes pratiques professionnelles

### Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

- L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes

*Mars 2015*

- L'accompagnement à la santé de la personne handicapée

*Juillet 2013*

- Le soutien des aidants non professionnels

*Novembre 2014*

- Prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage, accompagnement

*Mai 2014*

*Anesm*

**Adapei Loire**

**Commission Habitat Vie Sociale  
Vieillessement**

RÉFÉRENCES ET PRATIQUES  
D'ACCOMPAGNEMENT DES  
PERSONNES HANDICAPÉES  
VIEILLISSANTES

A close-up photograph of a person's hand pointing to a page in an open book. The hand is positioned over the text on the page, and the book's pages are slightly yellowed. The background is blurred, showing more of the book and the person's hand.

# Glossaire

**Adapei Loire**

**Commission Habitat Vie Sociale  
Vieillessement**

RÉFÉRENCES ET PRATIQUES  
D'ACCOMPAGNEMENT DES  
PERSONNES HANDICAPÉES  
VIEILLISSANTES

# Glossaire

**ADAPEI** Association de parents et d'amis de personnes en situation de handicap

**ANESM** Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services sociaux et médico-sociaux

**APA** Allocation Personnalisée Autonomie

**ARS** Agence Régionale de Santé

**CHU** Centre Hospitalier Universitaire

**CNSA** Caisse Nationale Solidarité Autonomie

**CPAM** Caisse Primaire d'Assurance Maladie

**CREAI** Centre Régional d'Études d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

**EA** Entreprise Adaptée

**EHPAD** Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

**ESAT** Établissement et Services d'Aide par le Travail

**ESMS** Établissements et Services sociaux et Médico-Sociaux

**FAM** Foyer d'Accueil Médicalisé

**FH** Foyer d'Hébergement

**FO** Foyer Occupationnel

**FV** Foyer de Vie

**HAD** Hospitalisation À Domicile

**HSBD** réseau Hygiène Santé Bucco-Dentaire

**MAPHA** Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées Âgées

**MAS** Maison d'Accueil Spécialisée

**MDPH** Maison Départementale des Personnes Handicapées

**PHV** Personne Handicapée Vieillissante

**SA ESAT** Section Annexe d'Établissement et Services d'Aide par le Travail

**SAAD** Services d'Aide À Domicile

**SAJ** Service d'Accueil de Jour

**SAMSAH** Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

**SAVS** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

**SSIAD** Service de Soins Infirmiers À Domicile





11-13 rue Grangeneuve  
42000 SAINT ETIENNE - Tél. 04 77 34 34 34  
E-mail : [siege@adapei42.fr](mailto:siege@adapei42.fr)  
**[www.adapei42.fr](http://www.adapei42.fr)**



Adapei42

Association de parents et d'amis  
de personnes en situation de handicap,  
reconnue d'utilité publique depuis 1964

**ada**  
Bien dans  
ma vie **pei** LOIRE